

# LE CONFÉDÉRÉ

ORGANE DES LIBÉRAUX-RADICAUX VALAISANS  
PARAISANT A MARTIGNY

## PRIX D'ABONNEMENT :

SUISSE : Un an . . . . . fr. 8.— Avec „Bulletin officiel“ . . . . . fr. 12.50	ETRANGER : Un an . . . . . fr. 16.— Avec „Bulletin officiel“ . . . . . fr. 21.— (Expédition une fois par semaine ensemble)
--	--

COMPTE DE CHEQUES POSTAUX n° 58  
Joindre 20 ct. en timbres poste à toute demande de changement d'adresse.

## TÉLÉPHONES :

RÉDACTION	61.031
ABONNEMENTS ET SECRÉTARIAT	61.303
DU PARTI	61.252
ANNONCES	61.252

A MARTIGNY

## ANNONCES

(le mm. ligne ou son espace) CANTON : 8 ct. ; SUISSE : 10 ct. ; ETRANGER : 10 ct.

RÉCLAMES (le mm. ligne 2 colonnes/61 mm.) CANTON : 20 ct. ; SUISSE : 30 ct. ; ETRANGER : 30 ct.

## AVIS MORTUAIRES

(2 colonnes) : 20 ct.



Compte de chèques postaux  
n° 58

Régie des Annonces : ORELL FUSLI-ANNONCES, Martigny, Avenue de la Gare, et succursales dans toutes les principales villes suisses.

## Lettre de Berne

### La bonne nouvelle : suppression de l'impôt sur les vins La réorganisation des C. F. F.

(De notre correspondant particulier)

Certes, en ces temps de crise et de mécontentement général, nous n'avons pas assez souvent l'occasion d'annoncer à nos lecteurs de bonnes nouvelles pour ne pas éprouver une joie très grande à souligner ici l'importance énorme, au point de vue aussi bien moral qu'économique, pour la viticulture romande, de la décision du Conseil fédéral de renoncer à l'imposition des vins indigènes dès fin 1937.

Pour équitable qu'elle soit, malgré qu'elle redresse une injustice que nous n'hésiterons pas à qualifier de scandaleuse, la décision du gouvernement central a de quoi réjouir sans réserve le monde des intéressés.

Oui, disons-le franchement, nos sept sages se sont bornés à réparer une criante injustice. Quand il vint apporter son funeste projet sur la table du gouvernement, M. Musy, alors grand argentier fédéral, avait solennellement promis que son ukase n'atteindrait ni le producteur, ni le consommateur. Le même serment fut répété devant les Chambres. Mais les porte-parole de la viticulture n'eurent aucune peine à démontrer à M. Musy, comme à son successeur, que les promesses faites étaient fallacieuses et qu'en tout état de cause les producteurs, déjà pliés sous le poids des charges actuelles, seraient fatalement préjudiciés par l'application de la formule proposée. Rien n'y fit, hélas ! et les justes protestations des Romands se brisèrent, de la part de leurs collègues alémaniques, contre un véritable mur d'incompréhension.

Aujourd'hui, le Conseil fédéral se résoud enfin à reconnaître sa lourde erreur et à donner une satisfaction si légitime aux viticulteurs indigènes et à leurs valeureux mandataires au sein des Chambres. Disons-le en toute sincérité, si ce magnifique résultat a pu enfin être obtenu, il ne faut pas que nos vigneron, dans l'ardeur de leur joie, se montrent ingrats et oublient d'apporter leur tribut de reconnaissance aux champions de la noble cause. Citons, parmi ceux qui déploieront les efforts les plus ardents et les plus généreux pour obtenir le redressement de l'injustice, le gouvernement vaudois, dont l'attitude énergique en cette affaire n'a pas été sans impressionner le Conseil fédéral, citons des parlementaires tels que MM. Vallotton, Paschoud, John Rochoix, rendons très objectivement hommage aux efforts de M. Troillet, mais n'oublions pas que celui qui, inlassablement, fut sur la brèche, et mena le bon combat avec une constance et une ténacité magnifiques, ce fut le représentant des radicaux valaisans au Conseil national, M. le conseiller national Camille Crittin. En voilà un qui aura pu saluer la bonne nouvelle avec une légitime allégresse ! N'est-ce pas lui qui, de session en session, a multiplié ses efforts, ses démarches, ses entrevues, afin de persuader les conseillers fédéraux et ses collègues alémaniques de la justice de la cause, n'est-ce pas lui qui, dans le développement d'un grand nombre de motions, d'interpellations et de postulats, a montré avec une irrésistible éloquence la situation précaire, l'angoisse, voire la détresse lamentable de tant de vigneron de chez nous, n'est-ce pas lui qui, encore au cours de la plus récente session parlementaire, déposait une nouvelle motion, encore plus catégorique, encore plus impérative, exigeant qu'un terme fût mis à une injustice criante, propre à laisser le patriotisme des plus ardents travailleurs de la vigne ?

Enfin ! ces protestations ont été entendues, ces appels écoutés, ces chaleureuses plaidoiries comprises par le successeur de M. Musy et par ses collègues. On renonce à l'imposition des vins indigènes ! On redresse une odieuse iniquité. Dans la joie de la bonne nouvelle, encore une fois, n'oublions pas le tribut de reconnaissance dû à ceux qui furent les pionniers inlassables de ce revirement et de cette conversion.

La démocratie, aveuglée parfois par des partis pris, des préjugés opiniâtres, finit toujours par avoir de ces splendides redressements. Nos vigneron, un temps écœurés de façon si compréhensible, ont toute raison aujourd'hui de convenir que le régime, si parfois il se fourvoit, prend à cœur, mieux informé, de corriger les injustices commises. Mais qu'hommage soit rendu aux champions de ce redressement !

\*\*\*

Le Conseil fédéral, ayant pris cette reconfortante décision, a approuvé le vaste projet de réorganisation des CFF, dont M. Pilet-Golaz lui avait fait approuver les grandes lignes au printemps passé. Des modifications ont porté sur l'assainissement de la caisse de retraite du personnel, laquelle, avec les avatars de la caisse de pensions du personnel fédéral, porte le déficit technique de ces institutions au joli chiffre d'un milliard. Heureusement que nous sommes maintenant habitués à ces sortes de surprises et que ces douches ne nous suffoquent plus guère.

On a également décidé de porter de 500 à 700 mille francs le capital de dotation dont le service d'intérêts sera soumis aux variations du chiffre d'affaires réalisé par notre entreprise nationale de transport. En contre-partie, cette dernière devra s'engager à ne pas prévoir un budget de construction supérieur aux amortissements, à ne pas recourir à l'emprunt pour couvrir ses déficits annuels. D'ailleurs, le budget annuel des CFF devra être soumis à l'approbation exclusive du Conseil fédéral, les Chambres conservant un droit à l'examen des comptes et de la gestion. Le régime des salaires sera conçu selon les règles commerciales et adapté aux conditions économiques et au travail effectif des intéressés.

La grande offensive syndicale va se concentrer sur ce point ultra-névralgique. Déjà, M. Bratschi a laissé entendre que, donnant donnant, il se rallierait avec ses troupes au projet de répartition du trafic, si on lui donne satisfaction sur la question des traitements, en laissant intacte la législation actuelle. Mais hélas ! on peut prévoir que le nouveau projet de loi rail-route, même s'il est soutenu par le monde des cheminots, va être battu en brèche par celui des camionneurs et des automobilistes. Les malheurs de M. Pilet sont bien loin d'être terminés !

\*\*\*

Disons encore que, en souvenir du succès sensationnel de l'emprunt de défense nationale, un écu de circonstance va être frappé. Touchante pensée, que chacun approuvera... même les non-souscripteurs !

Disons au surplus que la nouvelle violation du Traité de Versailles par l'Allemagne hitlérienne n'a pas été sans causer quelque inquiétude au Palais fédéral. On se souvient que pour nous assurer une précieuse voie navigable jusqu'à la mer du Nord, nous avions sacrifié de nombreux millions aux travaux d'aménagement du Rhin, notamment sur son parcours aux abords de Bâle et dans la haute Alsace. M. Motta ayant estimé que nous ne disposions d'aucune base juridique pour faire valoir le respect de nos droits par l'Allemagne, mieux valait négocier et trouver d'un commun accord une formule de « modus vivendi » capable de sauvegarder autant que possible nos intérêts si importants en cette affaire.

Si nous étions puissants, nous pourrions nous lamenter et faire valoir l'importance kolossale de nos crédits gelés outre-Rhin. Mais nous devons nous limiter à de modestes revendications, à une défense timide et courtoise de nos intérêts menacés. Il est à craindre qu'avec des voisins si « amicaux » nous ne soyons de loin pas au bout de nos misères !

## Nouveaux abonnés

« Le Confédéré » sera envoyé gratuitement du 1er au 31 décembre 1936 à tout nouvel abonné pour 1937, qui aura versé le montant de son abonnement.

« Le Confédéré », seul organe du parti libéral-radical valaisan, paraît 3 fois par semaine, et ne coûte que 8 francs par an.

Vous qui n'êtes pas encore abonnés, envoyez-nous aujourd'hui encore vos nom et adresse.

Vous qui nous êtes fidèles depuis longtemps, procurez-nous de nouveaux abonnés.



## M. Schwar et le Valais

M. Schwar nous adresse une longue lettre. Bien qu'aucune disposition légale ne nous oblige à le faire, nous publions l'extrait suivant :

« Monsieur le Rédacteur,

Dans le numéro du mercredi 11 novembre du *Confédéré*, sous le titre « M. Schwar et les socialistes », vous publiez les commentaires de la *Revue de Lausanne*, ensuite d'une polémique engagée par son rédacteur.

Je vous serais reconnaissant, afin de renseigner vos lecteurs, chez lesquels je compte de nombreux amis, de bien vouloir publier également la réponse que j'ai adressée à la *Revue* à ce sujet, dont voici la teneur :

« Dans le numéro 306 du 5 novembre de la *Revue*, vous reproduisez un article paru dans la *Feuille d'Avis du Valais*, concernant une manifestation organisée par le Cartel syndical valaisan, le 15 novembre prochain, à Sion, où j'étais invité à prendre la parole. Je vous informe que, par lettre du 29 octobre dernier, j'ai avisé le Cartel syndical valaisan que je n'acceptais pas leur offre, cette manifestation fixée à la veille des élections revêtant un caractère politique.

Je ne m'arrêterai pas à vos insinuations malveillantes, les agriculteurs vaudois donneront à la prochaine occasion la réponse qu'elles méritent.

Toutefois, dans vos commentaires désobligeants, vous citez l'article du *Uveysan* du 8 octobre, relatif à mes occupations professionnelles. Pour être complet, vous auriez dû signaler ma réponse parue le 30 octobre dans le *Courrier de Vevey*. Je répare cet oubli en citant les lignes suivantes :

« Cumul de fonctions rétribuées. Vous renouvelez les attaques insidieuses relatives aux nombreux postes qu'on m'ont confiés les agriculteurs. J'ai déjà eu l'occasion de publier des explications détaillées à ce sujet avec preuves à l'appui. (Voir *Courrier de Vevey* du 16 avril 1935 et *Pays Vaudois* du 26 avril 1935). Je n'y reviendrai pas, je constate une fois de plus votre mauvaise foi. Qu'il me suffise de déclarer pour satisfaire votre curiosité, que les avantages matériels que me procure mon mandat de conseiller national sont compensés sur ma demande par une diminution de salaire correspondante en tant que directeur de la F. L. L. Tous les autres postes, et vous le savez pour les avoir contrôlés en son temps, ne sont pas rétribués, que ce soit sous forme de salaire, tantièmes ou jetons de présence. »

(Réd.) M. Schwar ferait bien de nous expliquer également pourquoi, après avoir écrit au Cartel syndical valaisan qu'il ne pourrait se rendre à Sion, il a promis une seconde fois de venir dans la capitale valaisanne, puis y a renoncé également ?

## Atténuation temporaire du régime de l'exécution forcée

En raison de la crise économique et de ses graves conséquences, le Conseil fédéral a adressé à l'Assemblée fédérale un message accompagnant un arrêté fédéral sur les mesures atténuant, à titre temporaire, le régime de l'exécution forcée.

Le Conseil fédéral a apporté à titre temporaire certains adoucissements à la procédure de réalisation forcée, dans le dessein de venir en aide aux débiteurs souffrant de la crise, notamment à ceux d'entre eux qui sont au chômage. En ce qui concerne l'extension de la liste des objets insaisissables, une nouvelle disposition prévoit que sont insaisissables les objets jugés indispensables aux débiteurs ou à sa famille et en tant que le produit de leur réalisation serait, selon toutes prévisions, notablement inférieure à la valeur que leur usage représente pour le débiteur et sa famille. Ne sont pas saisis les objets dont le produit n'excéderait certainement pas les frais de réalisation et, le cas échéant, les frais de garde ou d'entretien.

Les salaires, les traitements et autres revenus provenant d'emplois, les usufruits et leurs produits les aliments, les rentes servies par des caisses d'assurance-chômage ainsi que les allocations de crise et autres subsides de droit public, ne peuvent être saisis que déduction faite de ce que le préposé estime indispensable au débiteur et à sa famille.

Si le débiteur s'engage à verser à l'Office, des acomptes réguliers et opère immédiatement le premier versement, le préposé peut renvoyer la vente de sept mois au maximum, exceptionnellement d'une année au plus dans les cas de nécessité absolue. Le préposé fixe le montant des acomptes et la date des versements. A l'effet de diminuer les frais, dans l'intérêt du créancier et des débiteurs,

## Sur un suicide

Ainsi donc, M. Roger Salengro, ministre de l'intérieur de France et maire de la grande cité industrielle de Lille, s'est suicidé ensuite de la campagne violente que l'hebdomadaire « Gringoire » a dirigée contre lui depuis plusieurs mois. C'est du moins la version qui se dégage des lettres suprêmes que MM. Salengro a écrites avant de passer dans l'éternité. Et il n'y a aucune raison de douter de la parole d'un homme qui, au seuil de la mort, avait quelque droit de considérer les misérables mesquineries humaines et les accusations plus ou moins fondées qui déferlaient contre lui, avec un certain dédain et un sourire amer... Il ne s'agit pas pour nous de prendre parti dans cette malheureuse affaire. Mais il est tout de même regrettable qu'un grand pays comme la France n'ait pas d'autres sujets de préoccupation que de se passionner autour d'une prétendue désertion qui se serait passée il y a plus de 20 ans.

Il y a des gens qui ont la mémoire fidèle ! Vous pouvez vous rappeler, vous, avec exactitude, un fait qui s'est déroulé plus de vingt ans en arrière ! Attacher de l'importance à de pareils ragots et cancan, n'est-ce pas avoir le goût de la petite bête et témoigner d'un esprit singulièrement étroit ! Mais il y a des gens qui se complaisent dans le colportage des potins. Il s'en est même trouvé chez nous qui s'enthousiasmaient sincèrement pour tous ces bobards ! Chacun ses goûts !

Devant un cadavre les haines doivent désarmer. Il n'est pas sûr qu'elles désarmeront. Elles en engendreront au contraire d'autres beaucoup plus violentes, et la réaction sera, à n'en pas douter, terrible. Qui sème le vent récolte la tempête. La violence appelle la violence. Mais indépendamment de cela, on peut se demander le but réel que visait un journal contre un membre du gouvernement français.

Il n'y a pas de vie privée pour l'homme public, disait Fogazzaro. Il est certain, d'autre part, que la France est le pays où la liberté de la presse est absolue. Il est permis de traiter les membres d'un gouvernement de « salopards » (dixit Dorgères) et il y en a qui trouvent que dire cela c'est du courage. Chacun ses conceptions. Vous feriez le dixième de cela dans un pays de dictature, immédiatement vous seriez conduit à coups de botte dans un camp de concentration pour méditer sur la beauté des régimes totalitaires et sur les bienfaits de la liberté. Il suffit d'en être privé, pour apprécier sa valeur. Mais voilà, les régimes démocratiques étaient devant le monde ce que les autres régimes dissimulent : ennuis, soucis, difficultés.

Toutefois, on se demande, lorsque dans une certaine presse, sous le voile « courageux » de l'anonymat, on lit des échos qui sont des chefs-d'œuvre de lâcheté, de perfidie et de méchanceté parfois spirituelle, si leurs auteurs pensent aux conséquences qui peuvent en résulter. Pensent-ils ces folliculaires anonymes que ceux qu'ils attaquent sont des pères de famille, qu'ils ont une femme et aussi une vieille maman. Songent-ils que, devant le flot montant des calomnies et de la boue, des gens qui sont sensibles et humains pleurent en silence...

La justice devant de tels assauts est trop lente et punit trop tardivement. La seule correction possible est évidemment de donner une paire de claques au diffamateur, mais, devant l'anonymat, on risque de taper dans le vide.

Des polémistes, comme Henri Béraud, Léon Daudet, Galtier-Boissière, etc., ont au moins le courage de signer leurs attaques de leur nom et ainsi on sait à qui s'adresser éventuellement. Mais il y a des campagnes sournoises, anonymes et lâches devant lesquelles ceux qui sont salis ne peuvent rien faire.

Il y en a qui prennent la chose avec bonne humeur et une philosophie souriante. C'est une question de tempérament et de caractère. Mais d'autres, sous les coups répétés, ne peuvent résister, et certains en meurent. Le suicide n'est évidemment pas une solution très courageuse. Elle a des excuses dans maintes circonstances. Que penser cependant de ceux qui — pour des buts intéressés et politiques — veulent toujours donner aux autres des leçons de morale ? Tristan Bernard disait : « C'est dans les familles malhonnêtes qu'on parle le plus de l'honneur. »

U. D.

le projet ne prévoit en principe plus qu'une seule enchère pour les biens tant mobiliers qu'immobiliers.

Un élément nouveau consiste en ce que l'adjudication ne peut intervenir que si l'offre, non seulement est supérieure à la somme des créances garanties préférables à celles du poursuivant, mais encore excède les frais de la réalisation et de la distribution des deniers.

## M. Obrecht a tenu parole

« J'en arrive ainsi à vous parler de l'impôt sur les vins. Question très controversée ! En réalité, cet impôt, qui devait être uniquement supporté par le consommateur, frappe aussi le producteur. Ce résultat personne ne l'avait prévu ou souhaité. Il ne répond pas aux intentions du législateur. Le Conseil fédéral se propose dès lors de revoir toute cette question. Mais il voudrait que les intéressés lui fassent confiance. Pour ma part, je suis convaincu que dans l'intérêt du pays, il vaut infiniment mieux maintenir une atmosphère de paix plutôt que de compromettre la discipline civique dont les vigneron ont fait preuve jusqu'ici. »

Tous ceux qui assistèrent aux fêtes organisées à l'occasion du 75<sup>me</sup> anniversaire du *Confédéré* se rappellent sans aucun doute ces paroles prononcées avec émotion par l'honorable magistrat qui assume la lourde charge de présider le Département de l'Economie publique.

Un grand nombre d'intéressés, frappés par la sincérité de l'orateur, lui firent confiance. D'autres continuèrent à afficher un scepticisme fâcheux.

Les journaux de droite et tout spécialement le *Courrier du Valais* continuèrent leur campagne de dénigrement.

Pendant ce temps, une poignée d'hommes travaillaient dans les couloirs du palais fédéral. Nous citerons pas leurs noms, notre correspondant de Berne l'ayant déjà fait en première page.

Nous pouvons aujourd'hui enregistrer avec une satisfaction partielle, sinon complète, — nous aurions préféré que l'impôt soit supprimé dès l'an prochain — que la dime, inventée par l'ex-conseiller fédéral Musy, disparaîtra du prochain plan financier de la Confédération.

Le Conseil fédéral, en ratifiant les propositions de M. le conseiller fédéral Obrecht, a démontré qu'il s'était laissé convaincre ; il a loyalement reconnu son erreur : c'est là un geste qui honore un gouvernement démocratique.

Il eût été plus difficile de gagner la partie devant les Chambres fédérales, où les représentants de la Suisse romande risquaient une fois de plus de se trouver en face d'un mur d'incompréhension.

Nous sommes, en ce qui nous concerne, fier que le jubilé du *Confédéré* ait permis à M. le conseiller fédéral Obrecht de faire plus ample connaissance avec le Valais, de voir de près le travail de nos vigneron, et de prononcer les paroles qui ramènent l'espoir dans le cœur de nos compatriotes.

Une vilaine page de notre histoire est tournée. Remercions tout particulièrement ceux qui luttèrent pour la suppression de cette injuste dime et exprimons à M. le conseiller fédéral Obrecht toute notre reconnaissance pour son heureuse décision.

Les hommes d'Etat qui tiennent leurs promesses sont de plus en plus rares... Mr.

N. B. — Gonflé d'orgueil, le *Courrier du Valais* attribue la décision de Berne à la manifestation de l'Union nationale à Sion, et à la résolution lue par son rédacteur. Qu'il médite la fable de La Fontaine sur la grenouille et le bœuf !

### Vers la fin de l'imposition des vins.

— La commission chargée d'examiner l'initiative concernant la suppression de l'imposition des vins indigènes et dont fait partie, entre autre, M. le conseiller national Crittin, devait se réunir lundi 23 novembre prochain.

Nous apprenons qu'ensuite de la décision du Conseil fédéral de supprimer cet impôt dès fin 1937, cette réunion a été supprimée, l'initiative devenant sans objet.

## Nos Echos

### Le traité anglo-égyptien est ratifié

On mande du Caire que le traité anglo-égyptien a été ratifié mercredi soir par le Sénat par 109 voix contre 7. La Chambre avait voté récemment la ratification par 202 voix contre 11.

### Deux femmes brûlées vives

Un violent incendie a éclaté mardi à Belgrave Road à Londres. Les locataires ont dû sauter dans les draps tendus. Trois enfants n'ont pu être sauvés qu'à grand'peine. Deux femmes qui n'osèrent pas se lancer par la fenêtre ont été carbonisées.

### Un avion capote

Un avion de la ligne Berlin-Munich a capoté en atterrissant sur l'aérodrome de Nuremberg. Le pilote et un passager ont été tués. Les autres passagers, parmi lesquels le préfet de police de Nuremberg, ont été blessés.

### Un sac postal disparaît

Le service qui assure quotidiennement le transport du bureau de la gare au bureau de poste de Bourg (Ain), s'est aperçu qu'un sac contenant environ 500.000 fr. en numéraire, avait disparu. Toutes les recherches entreprises jusqu'ici pour retrouver le précieux sac sont restées vaines.

Faites-vous du sport?



Mettez-vous au **CAFÉ HAG**

fr. 1.50 le paquet

Café SANKA-BRESIL décaféiné un produit HAG 95 cts. le paquet

## La vie sédunoise

### L'Italie ne nous prendra pas le Haut-Valais !

M. le député Thenen qui, par ailleurs, est toujours animé d'excellentes intentions, vient de déposer sur le bureau du Gd Conseil une interpellation qui nous paraît nettement regrettable et dans laquelle il fait état d'un prétendu incident de frontière : entre le 9 et 11 août dernier, des bornes auraient été déplacées par une équipe italienne, au Griespass, sur une longueur de 300 mètres environ et d'aucuns s'empêchèrent de voir dans ce fait une violation de notre territoire.

L'événement immédiatement dramatisé par certains journaux du Ht-Valais, causa de l'émotion dans la vallée de Conches et de l'étonnement ailleurs. M. Thenen demandera au gouvernement, dans le courant de la session de décembre, s'il a connaissance de cette affaire et quels sont les moyens qu'il préconise pour en éviter le retour.

On peut se demander si M. le député Thenen est bien au courant des choses qu'il traite. Une mise au point avait été publiée au moment de l'incident après une enquête objective, et il semblait que tout cela n'avait rien de tragique et touchait plutôt à la farce. Notre interpellateur a-t-il de nouveaux tuyaux ou tient-il à ressasser une histoire ancienne ?

Pour autant qu'il nous en souvienne, on avait établi que les bornes de la région du Griespass qui peuvent être déplacées par des mouvements de terrain ou par des avalanches font l'objet d'une surveillance plus ou moins périodique des deux pays.

Une commission mixte italo-suisse est chargée, à époques déterminées, de vérifier la position des bornes et s'il y a lieu, de les replacer dans leur position initiale. Il en fut ainsi cette année.

Cependant, dit-on, par une erreur ou par un malentendu, les membres de la commission italienne, en arrivant au Griespass attendaient vainement ceux de la commission suisse. Avaient-ils oublié de venir ou s'étaient-ils trompés de jour ? On n'en sait rien.

Les Italiens qui avaient fait une marche pénible à travers une région sauvage et qui ne tenaient guère à recommencer encore une fois, procédèrent eux-mêmes au travail. On reconnut plus tard qu'ils l'avaient entrepris consciencieusement. L'Italie n'avait pas annexé le plus petit morceau du Haut-Valais, ce dont nous ne nous serions jamais consolés, et il n'y avait pas eu violation de frontière.

Tout au plus, pourrait-on demander à l'avenir que les délégués internationaux auprès du Griespass fixent mieux la date de leurs rendez-vous...

Nous ne pensons pas qu'il soit bien opportun d'aggraver ces faits par une interpellation au Gd Conseil, et l'on peut s'étonner que M. Guillaume de Kalbermatten l'ait signée.

L'Italie et la Suisse entretiennent d'excellents rapports de courtoisie et il est puéril de vouloir exercer une tension entre les deux pays pour une maladresse ou une erreur de fonctionnaires.

Le Grand Conseil doit avoir d'autres préoccupations que de chercher une mesquine querelle à un pays voisin et M. Thenen devrait se contenter des explications de Berne et ne pas provoquer celles de l'Etat qui ne pourront que confirmer les autres. Ressusciter un incident quatre mois après qu'il a été liquidé, c'est témoigner d'une furieuse envie de parler pour ne rien dire et prolonger trop longtemps une innocente plaisanterie... A. M.

### Après la manifestation socialiste

M. Pignat, secrétaire de la Fédération suisse des ouvriers sur bois et bâtiment, n'est pas content du compte rendu que le *Confédéré* a consacré à la manifestation et il nous le dit avec beaucoup de courtoisie. Il reproche à notre correspondant de Sion d'avoir été dur à l'égard de M. Zufferey et il craint que cela n'ait déplu à certains lecteurs ouvriers du journal.

Malheureusement, l'auteur de ce compte rendu n'a rien à retirer de ses appréciations sur le talent oratoire et les professions de foi du député sierrois « Je voudrais espérer seulement, nous écrit-il, qu'on n'y verra pas une attaque contre les ouvriers, les paysans, les banquiers, les gymnastes, les chanteurs, les prêtres, les soldats, les conservateurs, les radicaux, les socialistes et les tireurs que M. Zufferey a défendus avec beaucoup de conviction. »

M. Pignat prétend qu'il a fallu beaucoup de courage à M. Zufferey pour parler en plein air sans avoir besoin de lire un papier.

A cela notre correspondant de Sion rétorque qu'il fallait plus de courage encore pour l'écouter et qu'en ne lisant pas son discours, M. Zufferey n'a pas posé un acte de courage, mais qu'il a simplement commis une imprudence : « En couchant ses opinions sur le papier, il eût été peut-être obligé d'y réfléchir... »

### Une sauvage agression

Comme il sortait du Café du Nord, M. Luyet, un habitant de Savièse, s'attarda dans une petite cour derrière cet établissement, à la rue du Grand-Pont.

Tout à coup les deux frères B. survinrent, qui n'étaient peut-être pas tout à fait de sang-froid et sans aucune raison plausible ils frappèrent le malheureux à coups de pavés. Puis, leur exploit accompli, ils prirent la fuite.

La victime qui saignait en abondance avait la lèvre fendue et le visage tuméfié.

Nantie de ces faits, la police a ouvert une enquête. Il faut espérer que les deux agresseurs d'un homme réputé paisible et qui ne les avait pas provoqués, seront sévèrement punis.

On ne saurait admettre, en effet, que ces mœurs de sauvages soient tolérées en ville de Sion.

## Urgentes modifications

Nous avons reçu au sujet de cet article une lettre que nous publierons aussitôt que l'auteur se sera fait connaître à la rédaction. La signature est malheureusement illisible.

### Après la loterie « Pro-Sion »

M. Crettenand, de Leytron, l'heureux gagnant du premier lot de la loterie « Pro-Sion », comme souvenir et gratitude, a remis à chacun des trois garçons et des trois fillettes qui ont tiré le numéro gagnant un écriin de 3 pièces (service de table, couteau, fourchette et cuiller en argent avec dédicace). Ce geste, des plus élogieux, méritait d'être signalé.

### Un jeune homme qui promet !

Au cours de la dernière foire de Sion, un jeune homme de 19 ans, profitant de la cohue, parvint à dérober 250 fr. à un paysan d'Euseigne qui ne s'aperçut pas immédiatement du larcin. Témoinnant d'une audace déconcertante le voleur s'offrit un habit neuf, avec cet argent, puis il alla dépenser le reste à Lausanne en joyeuse compagnie. Mais plainte fut déposée et après une habile enquête il était appréhendé par la gendarmerie et mis aussitôt en lieu sûr. De la somme dérobée, il ne restait malheureusement pas grand'chose...

### Un ouvrier tombe d'un toit et se tue

Un tragique et cruel accident est survenu, jeudi après-midi, à l'avenue de la Gare à Sion, vers les 13 h. 30.

Un jeune ouvrier de 25 ans, M. Rey de Montana, venait de terminer son travail sur le toit de la maison Rossier, quand il fit un faux mouvement, perdit l'équilibre et vint s'abattre d'une hauteur de quatre étages sur le trottoir. Dans sa chute, il se fit une horrible fracture du crâne et bien qu'il respirât encore au moment où l'on se précipita à son secours, son état apparut tout de suite comme désespéré.

Le blessé mourut, en effet, un instant après l'accident, pendant son transfert à l'hôpital, malgré les soins dévoués du Dr Amherdt qu'on avait appelé d'urgence.

M. Rey, qui était célibataire, travaillait comme ferblantier pour le compte de M. Silvestri du Pont de la Morgue, à la reconstruction du grand bâtiment qui avait été récemment incendié. Sa mort sera douloureusement ressentie par tous ses camarades qui lui portaient une fidèle amitié.

## Nouvelles valaisannes

### Cours centraux d'arboriculture.

Liste des élèves de 3<sup>me</sup> année ayant subi avec succès les examens et obtenu le certificat de capacité.

Ces examens ont eu lieu les 12 et 13 novembre 1936 en présence des experts suivants :

MM. G. Lavanchy, station fédérale d'essais arboricoles, Pully ; Oscar Coudray, préfet, Vétroz ; Bollin Ernest, pépiniériste, Saxon ; Ruppen Victor, arboriculteur, Massongex.

Planet Abel, Ardon ; Masserey Basile, Sierre ; Dessimoz Oscar, Conthey-Place ; Mouthé Marius, Martigny ; Berthouzoz Pierre, Premplaz-Conthey ; Roduit Maxime, Fully ; Gillioz Damien, Nendaz-Fey ; Berclaz Alphonse, Venthône ; Honegger Maurice, Sierre ; Honegger Marcel, Sierre ; Roduit Ulrich, Saillon ; Zuber Denis, Chalais-Réchy ; Zufferey Rémy, Chippis ; Berclaz Rodolphe, Molens ; Antonin Marcel St-Séverin, Conthey.

Barras Alexis, Chermignon ; Follonier Bernard, Chippis ; Berclaz Albert, Sierre ; Devenes Jules, Fey-Nendaz ; Luyet Jean-Louis, Savièse ; Roseren Joseph, Charrat ; Bonvin Edouard, Icoigne ; Ccarelli Joseph, Chippis ; Gillioz Deenis, Saxon ; de Preux Eugène, Sion ; Saviroz Jean, Bramois ; Thurre Hubert, Saillon ; Berclaz Hermann, Salquenen ; Crettaz Henri, Bramois ; Massy Gilbert, Grimetz ; Fournier Ernest, Bieudron, Nendaz.

### Station cantonale d'arboriculture.

### Grave chute d'un cycliste.

Sur la route de Viège une auto pilotée par M. Oswald Seiler, de Brigue, a renversé M. Edmond Furrer, d'Eisten, qui circulait à bicyclette avec un éclairage insuffisant et qui venait d'opérer une fausse manœuvre. Dans sa chute le cycliste se blessa grièvement à la tête et c'est dans un état grave qu'on l'a conduit dans une clinique de Viège. Il en aura pour une douzaine de jours d'incapacité de travail.

### Naters. — Elections communales.

— Les citoyens de Naters ont décidé par voie d'initiative populaire de porter de 5 à 7 membres le nombre de leurs conseillers communaux, pour les prochaines élections.

### Saillon. — Fête patronale.

— Dimanche dernier, la Sté l'« Helvétienne » organisait son premier bal à l'occasion de la Ste-Catherine.

Nous remercions chaleureusement toutes les personnes qui y ont participé et rappelons que la fête se poursuivra par un bal dimanche prochain le 22 dès 14 h. et lundi 23 dès 18 h. Qu'on se le dise !

## La vie sierroise

### Les élections à Sierre

Un journal du Centre a écrit qu'à Sierre le parti conservateur, en présence de la rupture de l'entente par le dépôt des signatures pour la demande de la proportionnelle, a convoqué l'assemblée générale du parti.

Cette information n'est pas exacte.

Le parti conservateur sierrois a entamé des pourparlers avec le comité du parti radical en vue de signer un compromis ayant pour but de renouveler le Conseil communal sur les bases actuelles, le parti radical conservant la présidence et la vice-présidence.

Le comité de notre parti accepta d'entrer en discussion, sous réserve d'en référer à l'assemblée générale. Cette dernière s'étant prononcée contre tout compromis, chaque parti marche sous son drapeau.

## A Martigny

### Harmonie municipale

Nous apprenons avec plaisir qu'à l'occasion de la Ste-Cécile, notre vaillante Harmonie se produira dimanche après-midi, dans les divers quartiers de la ville. Nul doute que ce geste sera grandement apprécié par toute la population qui ne manquera pas de lui témoigner sa sympathie en participant au bal qui sera organisé le même jour à l'Hôtel de Ville.

Répétition : ce soir à 20 h. 30, répétition générale en vue de la sortie de dimanche. Nous comptons sur la présence de tous les membres.

### Bal de l'Harmonie

Venez tous, accourez !  
Les violons déchainés,  
En une danse folle  
Se sont précipités !  
C'est fou ce qu'on rigole !  
Venez tous, accourez !

La musique n'est-elle pas le rayon de soleil qui, les temps troublés que nous traversons, s'en vient réjouir et reconforter les cœurs ? La musique n'est-elle pas la grande amie du peuple ? Aussi, qui donc oserait ne pas fêter dignement sa sainte patronne ?

C'est pourquoi l'Harmonie organise dimanche 22 et 23 h. 30 à l'Hôtel de Ville, un grand bal populaire en l'honneur de Ste-Cécile. Vous y trouverez à profusion de la joie, de l'entrain, du rire et... du bon vin !

N. B. — Contrairement à ce qui avait été annoncé, le bal n'aura pas lieu l'après-midi.

### Loto du Chœur d'hommes

Notre sympathique Société locale donnera son loto annuel samedi et dimanche 21 et 22 novembre, au Café des Messageries. Un heureux choix de victuailles réjouira les amateurs. Les succès des lotos du Chœur d'hommes des années passées est une garantie de pleine réussite. Cette Société fait en ce moment de gros efforts et chacun aura plaisir à la soutenir par sa présence. Soyez les heureux gagnants !

### Ski-club

L'assemblée générale d'automne de notre grand club local a eu lieu mercredi 18 novembre au Café de la Place à Martigny-Ville. Environ 50 membres des deux sexes avaient répondu à la convocation du comité.

Après approbation du procès-verbal de l'assemblée de printemps, les membres enregistrent avec satisfaction l'acquisition, en commun avec le groupe de Martigny du C.A.S., d'un appareil pour projections de films, celui de prises de vue étant aimablement mis à disposition par l'ami Oscar. L'effectif, avec 3 démissions et 4 admissions, est de 140 membres. Le budget pour 1937 s'équilibre à 1050 fr. aux recettes et aux dépenses. Les cours et concours suivants sont prévus pour la saison qui va commencer :

6-8 déc. 36 : cours de 3 jours à la Forclaz, sous la direction de M. Marcel Michellod, prof. à Verbier ; période Nouvel-An - les Rois : cours de 3 jours fériés à la Forclaz ; 10 janv. 1937 : course de descente à Verbier ; 17 janv. 37 : challenge G. Couchepin, fond et slalom, à la Forclaz ; fin janvier ou début de février : challenge Pellaud à Chemin-Dessus.

Courses : décembre, Planachaux sur Champéry (Ph. Pillet). Janvier 1937 : Bavon sur Liddes (G. Couchepin) ; février : visite du concours F.I.S. à Chamonix (11-18 février) (Osc. Darbellay) ; février : Mont Nuoble (Henri Charles) ; mars, Rosa Blanche (Ramel) ; avril, cabane Britannia-Strohlochhorn (Alb. Simonetta) ; mai ; col ds Maisons-Blanches - Petit Combin (H. Couchepin).

La soirée annuelle, comportant diverses projections, bal et tombola, aura lieu au casino Etoile le 12 décembre prochain.

Chalets : M. Braghini, jusqu'ici remplaçant, fonctionnera comme gardien à la Forclaz pendant l'absence du titulaire, M. Adrien Métral ; M. Gustave Girard est nommé remplaçant. A Bovinette, la surveillance continue à être exercée par le vigilant Léon Arlettaz. Aux deux chalets, le matériel a été complété et à celui de la Forclaz, les W.-C. ont été aménagés à l'intérieur.

Avant de se séparer, le président d'honneur et fondateur G. Couchepin tient à féliciter vivement le comité et spécialement son président M. H. Charles ainsi que M. Oscar Darbellay, prés. de la commission sportive, pour la brillante activité du club qui, l'automne prochain, fêtera ses 30 ans d'existence. Il signale la présence de M. Francis Pellaud, détenteur actuel du challenge, de Chemin-Dessus et boit à la prospérité du plus ancien club de ski du Valais.

### Club alpin

La course au Col du Lens ayant été renvoyée, elle aura lieu dimanche 22 crt. Départ à 8 h. 10 par le M. O. par Levron. Eventuellement raquette à Chemin-Dessus. Réunion des participants vendredi soir à 20 h. 30, au Café des Trois-Couronnes, Martigny-Bourg.

### C. S. F. A.

Réunion vendredi à 20 h. 30. Sortie raquette à Istrables dimanche 22 nov. Course subventionnée.

### Un nouveau dentiste

Nous apprenons que M. Gilbert Rouiller, médecin-dentiste, fils de feu le géomètre Ernest Rouiller, de Martigny-Bourg, ouvrira le 1<sup>er</sup> décembre, son cabinet dentaire, à Martigny-Gare, dans son bâtiment.

### Club d'échecs

Les membres du club d'échecs sont priés de se rencontrer ce soir vendredi, à 20 h. 30, en assemblée générale, à l'Hôtel Kluser.

### Pharmacie de service

Du 21 au 28 novembre : Pharmacie Morand.

**BYRRH**  
VIN APÉRITIF AU QUINQUINA

**Monthey**

**Conférence André Roch**

Devant un public qui remplissait jusque dans ses plus petits recoins la salle du cinéma Mignon, M. André Roch de Genève a fait mercredi soir une conférence sur l'expédition de l'année 1934 dans l'Himalaya à laquelle il a pris part aux côtés de quelques savants et explorateurs suisses et étrangers ainsi qu'avec des acteurs de cinéma chargés de tourner les épisodes d'un film dans les neiges éternelles des géants qui dressent leur tête altière à des altitudes dépassant très souvent 8000 mètres.

D'intéressants clichés projetés sur l'écran de la salle illustraient cette conférence. Ils ont permis aux nombreux auditeurs de se familiariser quelque peu avec la vie, les mœurs et les coutumes des différentes régions à traverser depuis la côte pour se rendre à pied d'œuvre ; et ils leur ont ouvert des horizons sur ces contrées mystérieuses où tout est démesuré : les qualités, les défauts, les peines, les joies, les contrastes de la nature, la laideur et la beauté.

Partie de Bombay l'expédition a atteint, après un grand voyage en train et en auto et une longue marche au milieu d'une caravane de 150 coolies, le massif du Karakorum dans l'Himalaya. Les clichés ont montré ce long et patient cheminement depuis les villes populeuses et modernes jusqu'aux régions désertiques des hauts sommets en passant par toutes les transitions les plus violentes : traversée de lacs sur radeaux, passage de fleuves et rivières à gué ou sur de rustiques ponts de lianes, utilisation des antiques pistes de caravanes que jalonnent les classiques caravanserais.

Ce fut enfin les vues des sommets que l'expédition se proposait de gravir et dont deux d'entre eux, le « Trône d'Or » et la « Reine Mary » ont été vaincus par ces audacieux alpinistes. Les différentes étapes de ces ascensions ont été illustrées par d'admirables clichés.

Sur le chemin du retour l'expédition emprunta le parcours prévoyant la traversée d'une partie du Tibet, ce centre de la religion bouddhique, ce qui permit à ses membres d'étudier les mœurs des lamas, de visiter leurs curieux couvents et d'assister à quelques-unes de leurs manifestations religieuses.

Le groupe de Monthey de Monte-Rosa qui a pris l'initiative de cette manifestation a droit à des remerciements car ces séances instructives, en même temps qu'elles meublent l'esprit et enrichissent la somme des connaissances de chacun, constituent la plus agréable et la plus saine des distractions.

**Confédération**

**Elections fribourgeoises**

On apprend que le comité directeur du parti conservateur fribourgeois, réuni mercredi, a décidé d'agréer la candidature de M. Léonard Rouvenaz, fondé de pouvoirs à Bulle, et président du parti radical fribourgeois, en qualité de conseiller d'Etat.

(Réd.) Qu'en termes éloquentes ces choses-là sont dites ! Après avoir accordé un siège à la minorité, le parti des têtes-à-croix descend à agréer le candidat radical, comme si cela le regardait !

Ce geste symbolique sera médité et d'aucuns chez nous en tireront la leçon qui s'impose.

**La prochaine session des Chambres**

Dans sa séance de mardi, le Conseil fédéral a approuvé la liste des objets dont s'occuperont les Chambres fédérales dans leur session de décembre. Cette liste comprend 132 numéros et notamment un arrêté fédéral sur la protection de l'ordre public, le projet de réorganisation des chemins de fer fédéraux, l'initiative du canton de Soleure concernant les mesures de protection en faveur des débiteurs et créanciers hypothécaires et un projet de nouvelles dispositions sur les demandes d'initiative et de referendum (augmentation du nombre des signatures).

Outre les élections usuelles, l'Assemblée fédérale devra procéder en décembre au renouvellement intégral du Tribunal fédéral, soit 26 juges fédéraux et 9 juges suppléants. On parle de plusieurs démissions pour la fin de l'année, notamment de celle de M. Arthur Couchepin ; enfin, un successeur devra être donné au juge fédéral Affolter, décédé.

Pour la cinquième fois, M. Motta sera désigné à la présidence de la Confédération.

**La Suisse et l'Espagne**

Le chef du Dépt politique, le conseiller fédéral Motta, agissant au nom du Conseil fédéral, profondément ému par les dévastations dont Madrid est le théâtre, a prié jeudi matin le Comité international de la Croix-Rouge de bien vouloir proposer sans retard aux deux parties belligérantes la création à Madrid même d'une zone neutre où la population civile pourrait trouver un refuge.

**Le parti socialiste renie les communistes**

Le comité directeur du parti socialiste suisse publie une lettre ouverte au parti communiste, se rapportant à une lettre ouverte des communistes relative aux directives pour la reconstruction économique et pour la garantie de la démocratie.

Dans cette lettre, le parti communiste déclare qu'il se tient sans réserve sur le terrain de la démocratie et qu'il est décidé à se prononcer pour la défense militaire, économique et morale du pays.

Le comité directeur du parti socialiste suisse déclare à ce propos : En faisant de telles déclarations, vous avez sacrifié, en tant que parti communiste suisse, d'importantes bases de votre programme. Si vos déclarations sont sincères et sérieuses, votre parti — et c'est là notre opinion — n'a plus le droit d'exister à côté du nôtre. La conséquence de votre nouvelle conception n'est pas le front unique, mais bien la liquidation du parti communiste suisse. En Suisse, le parti socialiste suffit comme parti ouvrier, comme suffit aussi aux intérêts du mouvement ouvrier suisse l'existence d'un seul mouvement syndicaliste. Il nous paraît inutile de poursuivre la correspondance et la discussion sur la création d'un front unique.

**Avant les élections genevoises**

**M. Anken remplacera M. Malche**

Une modification vient d'être apportée à la liste de l'entente des quatre partis nationaux pour l'élection du Conseil d'Etat. La Chambre genevoise d'agriculture avait décidé de demander aux partis nationaux de faire droit à sa revendication d'un siège au gouvernement, et elle proposait la candidature de M. Isaac Anken, chef du service de l'agriculture au Dépt de l'Intérieur. M. Anken appartient au parti radical. Pour permettre à son parti de faire droit à la demande des agriculteurs genevois, M. Malche a décidé de retirer sa candidature. Les quatre partis nationaux ont donc décidé de porter le candidat agricole sur leur liste.

Il y aura de ce fait dix candidats en présence pour les sept sièges du Conseil d'Etat : les sept candidats nationaux et les trois candidats socialistes MM. Nicole, Naine et Brailard.

**L'approvisionnement du pays en blé**

Dans le budget de la Confédération pour l'année 1937, les dépenses totales de l'administration des blés pour assurer l'approvisionnement du pays en blé ont été réduites à 34,25 millions de francs, soit 4,8 millions de francs par rapport au budget de l'exercice 1935-36. Cette diminution est le résultat du rendement déficitaire de la récolte indigène de 1936, qui a souffert du mauvais temps. On aurait pu diminuer les dépenses encore de quelque 6,5 millions de francs en adaptant le prix de vente du blé indigène au prix de revient du blé importé après la dévaluation du franc. Pour empêcher momentanément le pain de renchérir, on a renoncé à cet avantage.

Si les conditions du marché mondial du blé et de la culture indigène demeurent à peu près les mêmes, les dépenses totales pour assurer l'approvisionnement du pays en blé atteindront encore quelque 28 millions de francs par année, en tant que le prix de vente du blé indigène pourra être fixé d'après le prix de revient des produits étrangers équivalents, compte tenu de la dévaluation.

**Assurances**

(Comm.) La direction de la Sté suisse d'assurance du mobilier à Berne, appelée aussi Mobilière suisse, la plus ancienne société mutuelle d'assurance contre l'incendie sur la base coopérative fondée en 1826, a remis à la disposition de la Confédération suisse, un don de 100.000 fr. pour venir en aide aux personnes capables de travailler et qui, à la suite de la crise ou du chômage, ont besoin d'être secourues. Le Conseil fédéral a pris connaissance avec un vif intérêt de cette décision et a décidé d'accepter le don de cette société avec les plus vifs remerciements. Ce fonds sera géré par l'Office fédéral du travail. Ce geste sera apprécié dans tous les milieux de la population suisse.

**Avez-vous signé les initiatives radicales ? FAITES-LE AUJOURD'HUI-MÊME.**

**Les Sports**

**Les matches de dimanche**

**Ligue nationale :** à Lausanne, grand match Lausanne-Servette, qui ne remportera pas, cette fois-ci, le succès des années précédentes, car, vu la faiblesse de Servette, la victoire des champions suisses n'est pas douteuse. Lucerne doit battre Chaux-de-Fonds. Bien sur son terrain battra Nordstern. Young-Boys ira cueillir deux points contre Bâle. Grasshoppers aura une victoire aisée devant St-Gall. Berne et Lugano pourraient bien partager les points.

**Ire ligue :** Monthey-Aarau ; Cantonal-Vevy ; Urania-Soleure ; Montreux-Porrentruy ; Olten-Concordia ; Granges-Fribourg.

**IIe ligue :** Sion-Racing ; La Tour-Sierre ; Vevy II-Forward.

**IIIe ligue :** St-Gingolph-Villeneuve ; Aigle-Monthey II et Montreux II-Chippis.

**IVe ligue :** Monthey III-Muraz ; Villeneuve II-Bex ; St-Maurice-Ardon ; Martigny II b-Saxon ; Sion II-Martigny I a ; St-Léonard-Chippis II ; Sierre II-Grône ; Viège-Chalais et Granges-Brigue.

**Monthey reçoit Aarau**

Dimanche la 1ère équipe du F.-C. Monthey va se mesurer avec celle de l'ancien club de ligue nationale le F.-C. Aarau. Ce dernier qui s'est déclaré fort au début de la saison de reprendre sa place parmi les professionnels, a essuyé quelques échecs auxquels il ne s'attendait pas, de sorte qu'il n'est pas certain de réaliser son ambition. On peut penser dès lors que l'équipe en mettra à mort dans ses prochaines rencontres afin d'essayer de rattraper le chemin perdu. C'est ce qui fait prévoir pour dimanche un match acharné. En tout cas le F.-C. Monthey qui a dû jouer dimanche dernier avec 4 remplaçants s'est soigneusement préparé à la dure rencontre. L'arbitrage a été confié à M. Wutrich de Berne.

**Un bébé qui se pétrifie**

C'est une maladie terrible dont souffre actuellement un bébé de deux ans, dans le Wisconsin. La petite Dolorès Breska est atteinte, en effet, d'une maladie encore mal connue des médecins. Son bras droit et son épaule droite sont déjà complètement ossifiés et le bras gauche lui-même commence à devenir aussi dur que de la pierre.



N'oubliez pas Mesdames que TAIBRAZ, confiseur, vend ses **Chocolats Fins 4 fr. la livre**

**Le suicide de M. Salengro**



Un récent portrait de M. Roger Salengro qui vient de mourir à Lille.

M. Roger Salengro, ministre français de l'intérieur, est mort mardi matin à son domicile à Lille. Son frère, M. Henri Salengro, a déclaré à la presse : « Mon frère était très affecté depuis longtemps : d'abord par la mort de sa femme, survenue en mai 1935, puis par plusieurs décès survenus récemment dans notre famille. Sa santé s'était fort altérée ces derniers temps. La campagne d'infamies menée récemment contre lui, bien qu'il n'en soit rien resté, l'avait désespéré. Il s'est suicidé. »

Le ministre de l'Intérieur a été trouvé mort, étendu sur le sol, à l'endroit même de la cuisine où sa femme avait été trouvée décédée subitement. Mme Renard, la femme de ménage, a découvert le cadavre en arrivant le matin ; elle a alerté immédiatement la mairie. Le professeur Legrand et le Dr Cordonnier, adjoint au maire de Lille, ont constaté la mort par suicide, due à l'action de l'asphyxie. Elle remontait à 23 heures.

**M. Salengro a laissé deux lettres :**

« Mon cher Blum, Ma femme est morte, il y aura bientôt dix-huit mois, de la calomnie qu'on ne lui épargna pas et dont elle souffrit tant. Ma mère ne se remet pas des suites de son opération et la calomnie la rongea jusqu'à la moëlle. J'ai lutté de mon côté vaillamment, mais je suis à bout. S'ils n'ont pas réussi à me déshonorer, du moins porteront-ils la responsabilité de ma mort car je ne suis ni un déserteur ni un traître. Mon parti aura été ma joie de vivre. Mon affection aux miens ; mon souvenir aux nôtres. A vous ma reconnaissance. » Roger Salengro.

Puis une lettre pour son frère :

« Mon cher Henri, Le surmenage et la calomnie, c'est trop. L'un et l'autre et le chagrin m'ont vaincu. A maman, à Jeannette, à toi, aux vôtres. Je rejoins Léonie. » Roger.

**La grève chez « Gringoire »**

Les ouvriers de l'imprimerie où se tire l'hebdomadaire Gringoire, qui a conduit la campagne contre le défunt, ont décidé de ne pas procéder au tirage de ce journal, qui est effectué habituellement le jeudi.

**La succession de M. Salengro**

M. Blum a décidé d'assurer lui-même l'intérim du ministère de l'intérieur.

Il semble se confirmer que c'est à M. Max Dormoy que M. Léon Blum, président du conseil, ferait appel pour diriger le ministère de l'Intérieur.

**Obsèques :** Les obsèques de M. Salengro auront lieu dimanche à Lille.

**Un projet de loi sur la presse**

Le gouvernement déposera mardi prochain sur le bureau de la Chambre le projet de loi sur la presse qui comporte notamment une procédure nouvelle en ce qui touche la diffamation. Le gouvernement demandera à la Chambre de discuter ce projet dans les délais les plus brefs.

À la Chambre, M. Valières a déclaré : « Nous demandons le vote rapide d'une loi qui ne permette plus de se livrer à des actes qui peuvent avoir de telles conséquences tragiques. »

**De décès risque de causer de graves complications. L'attitude de certains journaux de droite est inadmissible.**

**Après l'enquête qui a démontré l'inanité des accusations dirigées contre le ministre Salengro, il était inadmissible de continuer une campagne de dénigrement.**

**Aujourd'hui l'extrême-gauche pourra exploiter cette attitude pour exciter ses troupes.**

**Nous qui sommes partisans de la liberté la plus absolue de la presse, ne pouvons admettre que cette liberté tourne à la licence.**

**L'Allemagne et l'Italie reconnaissent le gouvernement Franco**

Après que le gouvernement du général Franco a pris possession de la plus grande partie du territoire espagnol, le gouvernement du Reich a décidé de reconnaître le gouvernement du général Franco et de désigner un chargé d'affaires auprès de ce gouvernement pour ouvrir les relations diplomatiques. Le nouveau chargé d'affaires allemand se rendra incessamment au siège du gouvernement du général Franco. Le chargé d'affaires allemand à Alicante a été rappelé. Le chargé d'affaires du ci-devant gouvernement espagnol a déjà quitté Berlin spontanément au début de ce mois.

En même temps, le gouvernement fasciste a décidé de reconnaître le gouvernement du général Franco et d'envoyer auprès de celui-ci un chargé d'affaires pour l'ouverture de relations diplomatiques. Le représentant diplomatique d'Italie à Madrid a été rappelé.

**L'Autriche et la Hongrie suivront**

On déclare de source compétente que les gouvernements autrichien et hongrois s'apprentent à reconnaître sous peu le gouvernement espagnol du général Franco.

**Le raid Paris-Hanoï**

**Japy s'est cassé une jambe**

On mande de Shanghai à Paris-Soir que, selon un message sans-fil capté par un vapeur japonais, Japy, le réputé aviateur français, aurait fait un atterrissage forcé sur la côte de la province chinoise du Tsé-Kiang, entre Hongkong et Shanghai.

L'aviateur Japy aurait une jambe cassée et des blessures superficielles au visage. Il a été transporté dans une clinique où des soins lui sont prodigués. Ses jours ne sont pas en danger.

André Japy, ayant réalisé le raid Paris-Hanoï en 51 heures, comptait achever son voyage à Tokio

La famille d'Antoine TERRETTAZ, à Vullèges, profondément touchée de tant de marques de sympathie reçues à l'occasion de son grand deuil, remercie sincèrement toutes les personnes qui y ont pris part.

La famille Marius SAUDAN, au Brocard, remercie bien sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à son grand deuil.

**Café-Restaurant du Pont de Gueuroz**

Tél. 62.951. Tous les dimanches et à toute heure : MOULES MARINIÈRES, pommes paille, salade, Fr. 2.50. Spécialités : cervelles maison 2.75, fondue champignons 1.80, bifteck fromage 0.70, Escargots Bourgogne, Longeoles genevoises. Brisolée à discrétion avec fromage, 1.—. Repas fins sur demande — BANQUETS

Agriculteurs, après vêlage, nettoyez vos vaches avec la poudre employée avec succès depuis plus de 40 ans. Le paquet : fr. 1.50 à la PHARMACIE DARBELLAY, SION

LE SEUL **GRAND LOTO** ANNUEL DU **CHŒUR D'HOMMES** MARTIGNY SAMEDI 21 nov., dès 20 h. 1/2 DIMANCHE 22 dès 16 h. Au **Café des Messageries**

**Domaine à vendre**

Dans le Bas-Valais, à 10 minutes d'une station CFF, 13 ou 23 pos-s. terrain excellent pour toutes cultures, pas de risques d'inondations ou d'éboulement, grand bâtiment d'habitation, grande-écurie, porcherie, fosse à purin, etc.

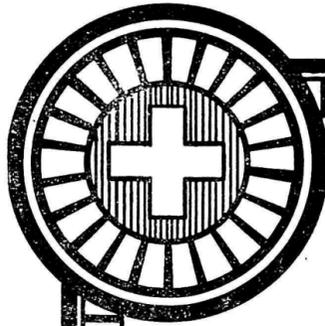
S'adresser à M. P. de Courten, Dr en droit, à Monthey.

Martigny Grande Salle de l'Hôtel de Ville Dimanche 22 novembre dès 20 h. 30 **Grand BAL** de la Ste-Cécile, organisé par l'HARMONIE MUNICIPALE. Bon orchestre. Excellente cantine

**Les Spectacles**

**A L'ÉTOILE** A l'occasion de la Ste-Cécile, patronne des musiciens, **Cavalerie légère** d'après la célèbre ouverture de Suppé, avec **Constant Rémy, Mona Goya, Gabrio** **Au ROYAL** POUR LA FÊTE DES MUSICIENS le film musical par excellence **Broadway Melody 1936**

**DÈS CE JOUR** jusqu'à fin décembre **10%** d'escompte au comptant ou le double en timbres sur tous les **TISSUS - CONFÉCTIONS BONNERIE - COUVERTURES LINGERIE - TOILES, etc.** **MAGASINS ED. SIMONETTA** Martigny-Bourg



### Vos revenus diminuent

par suite de la baisse générale du taux de l'intérêt. Libérez-vous de tout souci à cet égard par l'achat d'une

#### rente viagère

Elle vous procure à la fois la garantie désirée et un rendement élevé.

La Direction et les représentants de notre Société sont à votre disposition pour vous renseigner et vous conseiller. Discrétion absolue.

## Société suisse d'Assurances générales sur la vie humaine, Zurich

La Société suisse la plus ancienne et ayant le plus important portefeuille de rentes en cours

Agence générale : Edouard Pierroz, Martigny

## Banque Populaire de Martigny

### Dépôts à vue en Caisse d'Épargne à terme

Toutes opérations de Banque

Notre Etablissement est contrôlé par les services fiduciaires de l'Union suisse de Banques Régionales

EXPOSITION de

## TAPIS d'ORIENT

à l'Atelier, Grand-Pont, Sion

## Banque Cantonale du Valais - Sion

TOUTES OPÉRATIONS DE BANQUE :

### Prêts hypothécaires

4 1/2 % à 5 %

suivant les garanties

### Bons de Caisse

à 3 ans : 4 %

### Bons de Dépôts

à 5 ans : 4 %

### Fromage

1<sup>re</sup> qualité  
quart gras 5 kg. à 1.50  
collis de 15 kg. à 1.40  
mi-gras 5 kg. à 2.10  
collis de 15 kg. à 2.—

Jos. Wolf, Coire  
Téléphone 6.36

# Foire Sainte Catherine, Sierre

les 23 et 24 novembre

## Une marchandise totalement épuisée

Même à l'époque actuelle il n'est pas rare d'entendre dire : « Cette marchandise est épuisée » — « Toutes les chambres sont occupées » — « Toutes les places sont retenues » — « Le livre est complètement épuisé » — « La salle étant comble, des centaines de personnes s'en virent refuser l'accès ». A quelle secrète puissance doit-on ce résultat ? Certainement à une réclame bien conduite. Le meilleur livre ne se vend pas si on ne le rappelle pas constamment au public par de la réclame. Le meilleur artiste doit jouer devant une salle vide, si son concert n'a pas été annoncé auparavant avec insistance dans les journaux.

Ce puissant moyen, qui conduit au succès, est également à votre disposition. Vous aussi pouvez faire usage de la presse. Plus la vie économique et politique est mouvementée, plus les journaux sont lus. Profitez-en et attirez l'attention du lecteur sur votre maison, sur votre produit. Celui qui rappellera constamment le nom de sa maison au public obtiendra de bons résultats.

Depuis plus de 100 ans, Orell Füssli-Annonces s'est spécialisé dans la publicité par les journaux. Confiez-nous aussi votre réclame.

Notre grande expérience, notre personnel qualifié, notre bureau technique pour l'élaboration de dessins et de textes, contribueront au succès de votre publicité.

Pouvons-nous vous rendre visite, sans aucun engagement de votre part ?

## Orell Füssli-Annonces

Angle Avenue de la Gare - Avenue des Acacias

Martigny Téléphone 61.252



A propos, que buvons-nous ?  
La meilleure des choses est sans doute  
du café délicieusement corsé à la  
**FRANCK-AROME**

### On cherche à louer 1 Appartement

à proximité de la Place du Midi, à Martigny. — S'adresser Victor Claivaz, Salvan.

### Bulletins de Vote

IMPRIMERIE NOUVELLE MARTIGNY Tél. 61.119

### Viticulteurs, ATTENTION

La VENDANGE 1937 se vendra à bon prix

Les produits "CUPRA" de par leurs traitements sauvent vos récoltes.

Les engrais organiques "CUPRA" à base de tabac, phosphate d'os et guano vous assurent une récolte abondante.

Demandez donc toujours à votre fournisseur des Produits "CUPRA" pour les besoins de vos vignes.

#### Formule recommandée :

Acide phosphorique soluble 9 %  
Azote . . . . . 3 %  
Potasse . . . . . 12 %  
Matières organiques . . . . . 45 %



Conditions et prix spéciaux par quantité importante.

Agent général pour le Valais : (Engrais)

Georges Claivaz, Martigny-Ville

Tél. 61.170

SOCIÉTÉ des PRODUITS CUPRIQUES S. A. CORTAILLOD RENENS

Pour avoir de jolies

## Cartes de visite

commandez-les chez Montfort, av. Gare, Martigny

### Scierie et commerce de bois

A REMETTRE

Veuve remettrait de suite ou pour date à convenir, dans importante localité du Valais, une scierie et commerce de bois. Affaire intéressante pour personnes actives et sérieuses. Grandes facilités de paiement. — Offres par écrit sous P 4528 S Publicitas, Sion.

### Du choix Des prix intéressants

au rayon des

# GANTS

Voici le froid, profitez d'acheter pendant que notre choix est complet et à des prix d'avant la dévaluation.

#### Pour Dames

- GANTS pour dames, jersey doublé chaud, forme classique **1.25**
- GANTS pour dames en tricot laine, avec manchettes fantaisie **1.95**
- GANTS pour dames en jersey molletonné, manchettes fantaisie **2.25**
- GANTS pour dames, jersey doublé chaud, manchettes fantaisie **2.50**
- GANTS pour dames, en beau tricot laine, pour le sport **2.95**
- GANTS pour dames, peau tannée, doublé molleton 1<sup>er</sup> choix **4.90**
- GANTS forme Saxe peau doublée molleton, bord fourrure **5.90**
- GANTS avec grande manchette, intérieur et extérieur fourrure **8.90**

#### Pour Messieurs

- GANTS en astrakan et jersey molletonné **1.95**
- GANTS en astrakan molletonné, avec main cuir **2.95**
- GANTS en astrakan, main et poignet cuir **3.90**
- GANTS en peau tannée, doublé de molleton **6.50**
- GANTS en peau tannée, doublé de tricot laine **7.90**

#### Pour Enfants

- GANTS en tricot laine, manchettes grattées, depuis **-.75**
- GANTS en tricot laine, « grain de riz » p. enfants et jeunes gens, dep. **1.25**
- GANTS en astrakan et jersey molletonné **1.50**

Aux Magasins

Hoirie Pernollet S. A. MONTHEY

Gonset S. A., Martigny

## Routes en béton

Idéales pour le gros roulage !

### ST-AURICE - Vente aux enchères

Sous l'autorité de M. le juge de la commune de St-Maurice, les Hoirs de feu François BORDET offriront en vente aux enchères publiques, le dimanche 22 novembre, dès 14 h., à l'Hôtel de la Dent du Midi, à St-Maurice, les biens-fonds suivants :

**Sur St-Maurice :** Jardin de 191 m<sup>2</sup> à Coudémine, pré-champ de 240 m<sup>2</sup> aux Iles d'Epines, pré inculte de 2756 m<sup>2</sup> aux Vignes du Bois-Noir, vigne - pré - champ de 3709 m<sup>2</sup> au même lieu.

**Sur Massongex :** Pré - bois de 133 m<sup>2</sup>, pré - champ de 627 m<sup>2</sup> aux Paluds.

**Sur Bex :** part de forêt à chataignes aux Callettes de 2154 m<sup>2</sup>.

St-Maurice, le 16 novembre 1936.

Par ordre : Marcel GROSS, avocat.

### Gain accessoire

Nombreuses sont les personnes, dans tous les villes et villages de la Suisse Romande, qui peuvent se créer un complément de salaire intéressant en nous indiquant des adresses de personnes susceptibles de traiter avec notre maison.

Faire offre, en indiquant situation actuelle, sous chiffrage P. 6464 à Publicitas, Sion.



## Fatigué

Vous êtes fatigué parce que votre estomac, votre foie et vos intestins fonctionnent mal ! Faites vite une cure de **Pastilles Jeanne d'Arc**. En vente à fr. 1.75 et 1.— dans toutes les pharmacies. Echant. contre 30 ct. au Labor. Past. Jeanne d'Arc, Petit Chêne 26, Lausanne. 3.

## Petite Chronique de la Mode

### Le satin noir reste le grand favori

Dans le domaine des soieries utilisées dans la haute couture, on remarque que la plupart des satins, qu'ils soient mats ou brillants, ont même laqués, offrent souvent des effets en relief.

Il semble donc bien que les genres « crêpe » aient quelque influence sur le satin qui présentait toujours, auparavant, une surface très unie.

D'ailleurs, on utilise aussi, pour leur tissage, des fils flammés que l'on dispose soit en travers, soit en longueur, et qui donnent ainsi l'impression de petites rayures irrégulières en relief.

Les effets doqués, froissés sont également en vue, mais on les préfère plutôt discrets, car certains doqués très larges sont plus originaux que seyants.

Puisque nous parlons des satins, indiquons que l'on fait cette saison autant de tissus mats que brillants, les uns nous apparaissent, en effet, glacés ou parfois laqués, les autres très mats, ayant même l'aspect de la peau de Suède. Il en est, enfin, d'extrêmement légers comme la mousseline, si légers qu'ils deviennent presque transparents.

Que la diversité est donc grande pour un seul genre de soierie ! Elle l'est encore bien davantage dans la série des crêpes qui comprend une variété incomparable, car ces tissus s'emploient aussi bien pour les robes d'après-midi que pour les toilettes du soir.

A propos des robes du soir, on pourra interpréter un charmant modèle avec un satin noir légèrement doqué ou dans une autre teinte sombre, si vous préférez du bleu nuit ou du vert bronze. Un gracieux mouvement drapé et croisé moule étroitement la taille et les hanches pendant qu'un biais de tissu redressé donne aux épaulettes une ligne nouvelle. Ajoutons que la forme du décolleté, assez dégagé devant, change un peu tous ces effets montants si en vogue ces derniers mois, et permet de porter un de ces jolis pendentifs anciens ou modernes dont l'éclat ressort avec tant de grâce sur la matité de la peau.

### Robe de chambre

Il y a une partie de votre toilette, dont nous avons omis de parler : elle est pourtant d'une grande importance : c'est la robe de chambre. Il y a plusieurs formules pour ce vêtement, cela dépend de l'existence que l'on mène.

Si au saut du lit vous vous précipitez dans votre salle de bains et, votre toilette faite, vous mettez de suite une robe de ville, je vous conseille la robe de chambre lavable, qui sera toujours nette et pimpante.

Si, au contraire, vous allez et venez dans votre maison, mettant même « la main à la pâte », la robe de chambre classique, un peu masculine, avec de grandes poches, vous sera très pratique. Mais si, sans être obligée de vous occuper de votre ménage, vous aimez à rester longuement au coin du feu, bien à votre aise, vous devez avoir une robe d'intérieur un peu plus coquette que les précédentes et qui vous permette au besoin d'accueillir une visite inattendue, sans être gênée.

Pour l'hiver, le velours, la flanelle, la percale piquée vous feront des robes d'intérieur charmantes. Si vous la faites en flanelle, vous y mettez des revers et les bas des manches en velours ton sur ton. Pour le coloris, ce qui doit vous le dicter, c'est le ton de vos cheveux, de votre peau, de vos yeux et puis le cadre dans lequel vous évoluez.

Ainsi si la pièce où vous vous tenez le plus est verte, je vous en prie, ne choisissez pas le bleu, mais du violet, du rose, et même du jaune. L'harmonie des couleurs qui les entourent est pour beaucoup dans le charme que l'on prête à certaines personnes.

Mamiche.

### Conseils utiles

#### Pour enlever les taches d'encre

Les taches d'encre même anciennes peuvent s'enlever très facilement sur les lainages et les cotons en plaçant un tampon d'ouate sous la tache et en imbibant un autre tampon d'eau de Cologne avec lequel on frotte doucement dans tous les sens (tamponner est encore mieux). Renouveler le tampon dès qu'il est sale, et versez de temps en temps de l'eau de Cologne sur le tissu directement. Pour les cotons, il est préférable de tremper la tache dans une soucoupe.

#### Pour recoller les assiettes cassées

Pour réparer la porcelaine, combinez ce mortier : chaux vive, fromage mou et blanc d'œuf. Mélangez bien le tout et appliquez. Ce mastic résiste au feu et à l'eau.

## Conservation des légumes d'hiver

On peut sans crainte arracher les céleris pommes et côtes. Ces derniers, malgré les nombreux traitements qui leur ont été donnés, ont eu, en fin de saison, une forte attaque de rouille, et il est inutile de les laisser plus longtemps sur pied.

Le local qui convient le mieux pour la conservation des légumes est une bonne cave à légumes un peu éclairée et que l'on peut transformer en jardin d'hiver. Il faut que la température y soit régulière, que le plancher ainsi que le plafond ne soient pas bétonnés, afin d'éviter que les vapeurs de fermentation, transformées en gouttelettes, ne retombent sur les légumes. Enfin, on évite la proximité d'un chauffage central, lequel dessèche l'air et rend les légumes durs et filandreux.

En cave, les légumes feuillés, tels que cardons, bettes à cardes, sont placés contre les parois. Les céleris blancs, chicorées scaroles et frisées, après avoir été arrachés avec une petite motte, sont placés en bordure. Les céleris pommes peuvent également être enterrés ; ils continuent à pousser et les feuilles du cœur peuvent être utilisées dans le courant de l'hiver. Les autres légumes racines, soit : betteraves à salade, navets, carottes, sont débarrassés de leur feuillage et mis en tas, mélangés avec un peu de sable frais.

A défaut de cave, on peut conserver les légumes racines en silo, par exemple : carottes, navets, scorsonères, betteraves à salade. En jauge, on met les céleris pommes, les choux blancs et rouges. On tourne les têtes des choux du côté du nord et les pommes sont à demi enterrées. En cas de forts

gels, on les recouvre de litière. Les choux frisés se tournent sur place.

Les chicorées scaroles et frisées, à défaut de cave, peuvent être mises en couche ou laissées sur pied, mais protégées par une petite couverture de feuilles.

Les chicorées de Bruxelles sont, à ce moment-ci, encore en pleine végétation ; elles résistent assez bien aux premières gelées.

### Nous avons reçu :

#### Almanach Pestalozzi 1937

Ce compagnon précieux de la jeunesse vient de sortir de presse. C'est pour beaucoup d'écoliers un fidèle ami déjà, mais ceux qui n'ont pas encore fait sa connaissance n'hésitent pas à acquérir ce petit livre, véritable film dont ils feuilleteront toute l'année les pages captivantes et variées où abonde l'illustration.

On a introduit cette année, un concours d'observation dans la nature, qui intéresse tous ceux qui, dans leurs promenades, ouvrent les yeux sur le monde merveilleux qui nous entoure et qui le regardent avec une intelligente curiosité.

Quel cadeau fera plus plaisir aux enfants ? L'almanach Pestalozzi est instructif, récréatif, il contient tout ce qui, actuellement, peut intéresser la jeunesse. 2 fr. 50 Librairie Payot, Lausanne.

#### Noël

Ecoffey et Gessenay, en librairie ou chez les auteurs à Roche, Vaud.

Noël ! Le titre de cette brochure sonne comme un cri d'allégresse, comme un son de cloche sur la campagne endormie pour appeler les gens à l'église afin d'adorer Jésus qui vient de naître. Et c'est écrivitablement, tout au long de ces jolies pages dues à MM. R. Ecoffey pour les textes et à L. Gessenay pour la musique, la poésie de Noël avec sa douceur, son parfum,

son attirance, son charme profond et toujours nouveau.

Chansons, poésies, chants mimés, saynètes, tout est frais, attrayant ; cela crépite comme un brin de sapin qui flambe, c'est piqueté d'or tel un arbre de Noël ! Chacun des 24 petites pièces est ravissante autant pour les paroles que pour la musique.

La fête de Noël approche. Nous ne saurions assez recommander cette brochure aux parents, instituteurs et institutrices, désirant apprendre à leurs enfants poésies ou chants nouveaux, tout à fait charmants. Même les groupements de grandes personnes peuvent trouver dans cette gerbe de roses de quoi faire aussi leur bouquet. Il y a, en effet, un certain nombre de chants à trois voix égales, a capella ou avec un délicat accompagnement de piano, faciles et très originaux.

Bref, gourmets de littérature de Noël, pour la musique et pour les paroles, se hâteront de butiner dans la charmante collection des auteurs rochois.

Abbé Joseph Bovet, chanoine.

### Mots pour rire

#### MALENTENDU

Le juge. — Qu'a fait la dame lorsque vous l'avez embrassée ?

L'inculpé. — Elle s'est mise à pleurer.

Le juge. — Ce qui ne vous a pas empêché de continuer à l'embrasser ?

L'inculpé. — Dame, je croyais qu'elle versait des larmes de joie !

#### CES DAMES... EN HERBE

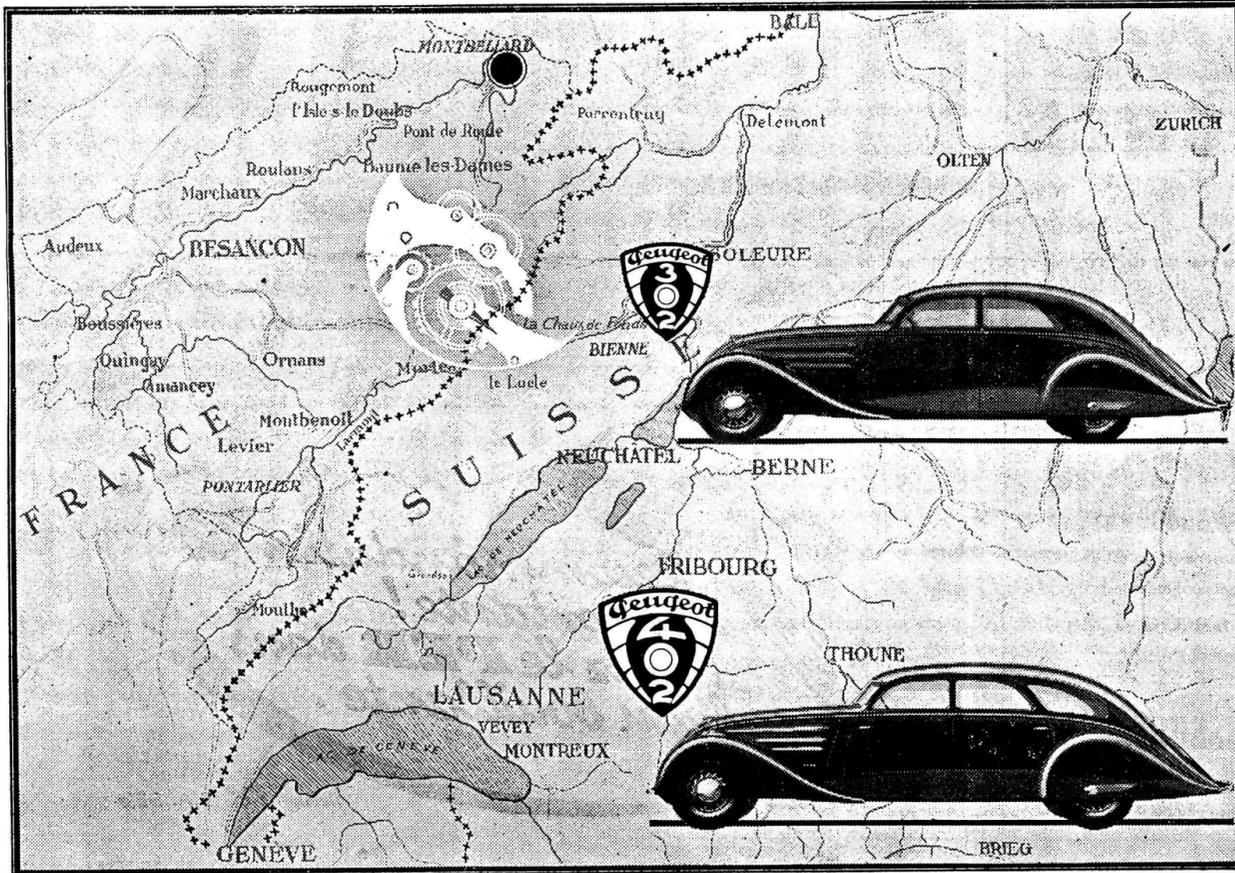
A table, Denise, quatre ans, donne des explications à sa petite sœur.

— Tu sais, Marcelle, lui dit-elle gravement, les côtelettes, c'est les petits du gigot...

Et Marcelle, haussant les épaules :

— Mais je le sais bien, voyons !

## C'EST DANS LE JURA BERCEAU DE LA MÉCANIQUE DE PRÉCISION...



QU'EST NÉE A  
**SOCHAUX LA 302**  
DOTE DE TOUTES LES  
MAGNIFIQUES QUALITÉS  
DE LA 402  
**Peugeot**

- AARAU FRITZ GLAUS & Cie
- BALE KRÄHENBÜHL & Cie
- BERNE HANS STUBER
- BEX ATELIERS & GARAGE DU RHÔNE S. A.
- BULLE F. GREMAUD
- CHAUX-DE-FONDS W. SANTSCHY
- FRIBOURG BRÜLHARDT FRÈRES
- GENÈVE ÉTABL. FLEURY & Cie
- LAUSANNE W. ZWEIGART
- LOCARNO ALFR. BIANCHETTI

- LUCERNE CAPITOL-GARAGE
- NEUCHÂTEL W. SEGESSEMAN FILS
- OLTEN MAX MOSER & Cie
- PORRENTROY JOS. SCHLACHTER & FILS
- SOLURE E. STAUFFER
- SAMADEN RATTI FRÈRES
- SCHAFFHOUSE E. RAMPINELLI
- VEVEY AUTO STAND S. A.
- YVERDON M. ALFTER
- ZURICH AUTOMOBILWERKE FRANZ A.G.
- SI-GALL E. W. BODENMANN

### Les Garages et Ateliers du Rhône, Bex

Concessionnaires de la marque PEUGEOT depuis de nombreuses années pour le canton du Valais, sont à même, grâce à un outillage moderne complet et un personnel expérimenté d'assurer à leur clientèle un service PARFAIT, RAPIDE et BON MARCHÉ. Nous nous ferons un plaisir de présenter et essayer, sans aucun engagement du client une voiture PEUGEOT, la plus grande production française.

DÉPANNAGES, SERVICE JOUR ET NUIT. STATION SPÉCIALISÉE DE GRAISSAGE „MOBILOIL“.

## GARAGES et ATELIERS DU RHÔNE, BEX

Rue de la Gare  
Tél. 53.13 (2 lignes)

[GRAND CHOIX D']

## ARBRES Fruitiers

Pépinières  
Lacomoff, Charat

## Occasions

20 potagers 2 et 3 trous, tous combustibles ; 10 calorifères. 5 fourneaux catalanes, le tout état de neuf. — BARRAS, rue des Moulins, 23, Vevey.

## Costumes

de tous les cantons suisses, sont à céder actuellement pour le prix de Fr. 4.— (précédemment fr. 15.— par feuille). Séries entières de 46 pièces complètes, fr. 100.—. Jusqu'à épuisement de stock. Convient pr cadeaux de Noël. Prière de commander immédiatement.

Environ 200 tableaux en tous genres, armes, objets en étain, secrétaire "Biedermeier" et vitrine à céder à très bon prix.

H. WETTSTEIN - ZURICH  
Mühlegasse 12

## Viande à saucisses

sans os, sur désir hachée, par 1/2 kg. 70 ct.  
Cuisse sans os, 1re qualité, par 1/2 kg. 80 ct.  
Côte plate grasse pour saler, par 1/2 kg. 60 ct.

Par 10 kg., moitié du port payé.

Boucherie Chevaline  
M. Grunder, Berne  
Metzgergasse 24

## SOLEIL ! PLUIE !



Si vous faites de la  
**Publicité**  
vous vendrez !

Votre service de  
publicité

Orell Füssli-Annonces

MARTIGNY

Av. Gare - Tél. 61.252

## Pour VOUS! GNAGIS

crus, queues, museaux, bajoues, oreilles de porc, 50 ct. le 1/2 kg. ; excellentes saucisses de ménage porc et bœuf, très avantageuses, fr. 1.25 le 1/2 kg. ; poitrine de mouton fraîche, coupée en ragoût, fr. 1.— le 1/2 kg. Service soigné contre remboursement, port en plus. Se recommandé :

Boucherie - Charcuterie  
SUTER - Montreux

## Gilbert Rouiller

Médecin-Chirurgien-Dentiste

Diplômé fédéral des Universités de :  
FRIBOURG : Faculté des Sciences  
LAUSANNE : Ecole de Médecine  
GENÈVE : Institut Dentaire

## RECEVRA

dès le 1<sup>er</sup> décembre 1936  
au rez-de-chaussée de son bâtiment

## A MARTIGNY-GARE

Installations modernes. Rayons ultra-violetes.  
CONSULTATIONS : 8 à 12 h. - 14 à 18 h.  
et sur rendez-vous. Téléphone 61.189.



# Nettoyage des vaches après vêlage

## Agriculteurs !

Nettoyez vos vaches après vêlage, avec notre Poudre préparée spécialement dans ce but. Les vaches seront admirablement nettoyées et la sécrétion du lait sera stimulée. — Prix du paquet fr. 1.50.

DEPUIS Fr. 10.— FRANCO DE PORT.

Pharmacie de l'Abbatiale, à Payerne

### JEUNE COIFFEUR

cherche place dans salon mixte. — Demander l'adresse sous 8641 à Orell Fussli-Annonces, Martigny.

### Radios

Réparations, contrôles, LAMPES  
Prix modérés

M. Fessler  
Martigny et Sion

### Belles Noix (salines)

0.60 le kg. (kg. 20 - 0.58 le kg.)  
Ed. Andreazzi, Nr 8, Dongio (Tessin)



### La sieste...

après le repas est peut-être le plus beau moment de la journée. Touchons d'en jouir pleinement. Le café de chez Mercure nous y aidera: **Mercure N° 5, un exquis mélange viennois, 1/2 kg. fr. 2.50 seulement.**

# Mercure

CAFÉ ET THÉ



## FOURRURES

Grand choix de :

Cols, formes très modernes depuis Fr. 10.—  
Cols, châle, dernière création » » 18.—  
Renards, toutes teintes, dep. Fr. 30.— 50.— 90.—  
Renards argentés et façon argentés, d. Fr. 135.—  
Jaquettes, formes modernes depuis Fr. 65.—  
Manteaux 3/4, article très solide, » 160.—  
Tours de cou, écharpes, depuis Fr. 5.—, 7.—, 12.—  
etc. — Réparations et transformations.

E. WEBER-FERBER Mauborget 2 LAUSANNE

BON En nous l'adressant, vous recevrez une belle collection d'échantillons des nouvelles



## LAINES

Un choix étonnamment grand et des prix extrêmement bon marché : Fr. 3.40, 3.90, 4.70, 5.50, 6.—, 6.50 et plus par 10 écheveaux. Chaque choix contient en outre notre catalogue pour plus de 300 articles très avantageux : tri-ôages modernes, chaussures, pantalons chauds, linge de corps et de lit, couvertures de laine et vêtements

Chemises de tricot pour dames, long. 100 cm., souples et agréables à porter, 3 pièces Fr. 4.20 en tout

Ecrire de suite à la Centrale suisse des laines

E. Beyeler-Niederhauser - Lenzbourg

la première et plus grande maison de la partie

Menuiserie Albert Dirac  
Pompes funèbres, St-Maurice - Tél. 219  
CERCUEILS, COURONNES, CROIX, CRÊPES  
Toutes Formalités

### Boucherie Oscar Neuenschwander S.A.

Avenue du Mail 17

GENÈVE, tél. 41.994

expédie par retour du courrier et contre remboursement :  
Viande bonne qualité, pour saler et sécher, soit :  
Cuisse ou derrière entiers le kilo fr. 2.—  
Canard ou coin sans os le kilo fr. 2.50  
Viande désossée par charcuterie le kilo fr. 2.20  
Se recommande.

MANZARDO

## La porte du bonheur est encore ouverte...

Mais bientôt, dans quelques jours peut-être, elle se fermera et le Royaume de la richesse sera interdit aux hésitants et aux irrésolus. Chaque heure écoulée peut vous être fatale, car les billets de l'ARVE sont si demandés que la provision en diminue constamment. Le 5 décembre approche. Celui qui n'aura pas su profiter de cette dernière occasion, le regrettera le jour du tirage. Pensez-y : frs. 1,250,000.— seront distribués. Vous ne voulez certainement pas renoncer à votre lot. Le prix du billet n'est que frs. 10.—. La série complète de 10 billets à frs. 100.— contient un billet gagnant certain!

### Commandez votre billet aujourd'hui!

1 <sup>er</sup> lot	250 000
2 <sup>e</sup> "	100 000
3 <sup>e</sup> "	50 000
4 <sup>e</sup> "	25 000
5 <sup>e</sup> "	10 000
10 "	5 000
25 "	1 000
50 "	500
200 "	200
750 "	100
4000 "	40
20000 "	20
25,044 lots	
1,250,000 Fr. comblants	

# ARVE

Tirage: 5 dec. 1936

Loterie lucernoise pour la création d'occasions de travail.  
Concessionnée par le Conseil d'Etat du Canton de Lucerne.

Les gains seront payés dans tous les cantons, sans aucune déduction.

La Banque cantonale lucernoise garantit le paiement de tous les lots. Commandez contre remboursement ou en versant le montant au compte de chèques postaux VII 6700; ajoutez 40 cts. pour les frais de port, s.v.p. Liste de tirage, 30 cts. Bureau de la Loterie: Hirschemattstrasse, 13, LUCERNE

Billets de frs. 10.— Envoi discret. Série (10 billets) frs. 100.— avec un gagnant garanti. Garantie de la Banque cantonale.

## Scies à châssis

pour utilisation stationnaire et transportable. Construction soignée, avec impulsion dessus ou dessous. Retrait mécanique du chariot. Prix avantageux. Prospectus gratuits de

G. MÜLLER, Sumiswald 1 (Berne)  
Constructions mécaniques

## Le vrai connaisseur...

ne demande jamais "un Bitter", mais "Un Diablerets"! Et il ne s'en tient pas là : il vérifie l'étiquette, la bouteille... et la qualité de son contenu.

Recommandation importante!  
Mettez le PER dans l'eau bouillante.

FR 380 a Henkel & Cie S.A., Bâle

## AU FRIGO D'EMILE

SION Tél. 183

Sa viande séchée ! Son jambon sec !

Ses belles volailles, gibier et ses bons vins font de la bonne bûche du Patron. La meilleure réclame de la Maison. Poisson frais tous les vendredis. Se recommande. SCHMID-ZONI.

## Enseignement rapide et approfondi de la LANGUE ALLEMANDE

ainsi qu'anglaise, italienne et espagnole, etc. Cours commerciaux, banque et branche hôtelière. Enseignement individuel très sérieux. Diplôme. Demandez prospectus gratuits à

Ecole de Commerce Gademann, Zurich.

FEUILLETON DU « CONFEDERE » No 4

## La Croisière enchantée

ROMAN de Léo Darty

Un mot de Lorrez eût pu l'arrêter. Détaché, lointain tout absorbé par son amour commençant, il ne le dit pas, trouvant dans son égoïsme indifférence amoureuse une poétique explication pour sa vocation.

— Voler, c'est encore un peu suivre son rêve...

Et Jacqueline était partie, le cœur gros, mais farouche, toute raidie, toute murée désormais contre la tendresse humaine qui ne peut donner que des regrets et des déceptions, défendue contre l'affection et l'amitié par une réserve ardente qui faisait d'elle le sauvageon, le petit hérisson bourru et crâne que ses camarades appréciaient, mais n'auraient jamais eu l'idée d'aimer.

Cependant, son orgueil la défendit encore contre la sollicitude de Mme Lorrez. Pour rien au monde elle n'eût voulu confier la véritable cause de son départ du Prieuré.

Elle haussa les épaules :

— Mais non, marraine. D'ailleurs, cela, c'est de l'histoire ancienne. L'actualité palpitante, c'est le départ d'Anita. Quelle raison a-t-elle donnée ?

Tous droits de reproduction interdits aux personnes qui n'ont pas de traité avec la Société des Gens de Lettres de Paris.

— Aucune ! Elle est partie comme une voleuse, emportant le cœur de mon fils, un matin, avant notre réveil. Il y a encore là-haut quelques menus objets à elle ; mais si tu avais vu le désespoir de Yan devant cette chambre déserte ! J'ai cru, les premiers jours, qu'il allait devenir fou ! Maintenant, devant la persistance de son chagrin, je redoute bien pire ! Ah ! cette terrasse...

Sa voix sombra, étranglée par l'angoisse, tandis qu'elle avait :

— Cette terrasse qui donne droit sur la mer du haut des falaises, elle me fait peur, peur !

Jacquine bondit, la regarda violemment au visage et cria :

— Allons, marraine !

— Mon pauvre petit, gémit-elle, nous en sommes là. Elle se révolta.

— Un homme comme lui ?

— Un homme comme lui qui aime pour la première fois n'est plus qu'un grand enfant, Jacquine ! Tout préparait mon pauvre Yan à ce désastre : sa solitude sentimentale, son cœur tendre et naïf, sa philosophie elle-même.

Elle eut un triste sourire.

— Ah ! la philosophie des philosophes ! La voilà mise à l'épreuve, tiens ! Qu'une bourrasque passe et elle l'arrache tout, ne laissant que le découragement, l'abandon veule. Parce qu'une intrigante est passée dans sa vie, le célèbre professeur Lorrez, dont les ouvrages sont lus et commentés dans le monde entier, est un homme fini, condamné !

— Mais non, marraine, dit énergiquement Jacquine. Il n'est pas seul, voyons, il y a son œuvre, d'abord, qui le rattacherait à l'existence, et ses élèves, vous...

— Moi ? Oh ! pour ce que je compte, maintenant.

— Et puis, il y a moi, fit-elle, superbe d'orgueil. Moi qui vous le rendrai, qui vous le sauverai, allez, je vous le promets !

Elle ouvrit la porte et s'arrêta un instant, heureuse, malgré son inquiétude sourde, de respirer cet air où la forte odeur des champs s'alliait à tous les parfums de fleur exacerbés par l'embrun salé de la mer toute proche.

Il lui semblait, en l'aspirant, gonfler ses poumons de cette allégresse, de ce bonheur de vivre calme et doux qui avait été le sien ici, pendant trois années, du jour où elle était arrivée, orpheline sans douleur, cabrée d'avance contre l'autorité de ce tuteur inconnu, à celui où elle en avait fui la douceur pour suivre l'appel

de sa vocation et, peut-être aussi, la dérouté de son pauvre petit cœur troublé !

Pendant dix mois elle avait lutté, à Paris, contre un sourd désir de revenir, un besoin invoué de retrouver, avec sa souffrance neuve, ses habitudes douces et chères ! Mais elle avait tenu bon et il avait fallu l'appel de Mme Lorrez, lourd d'angoisse, mais aussi d'espérances obscures, pour la ramener au berceau de toutes ses joies, délivré enfin de la présence odieuse.

« Anita partie depuis quinze jours, j'ai peur pour Yan. Reviens » avait écrit marraine. Et, à travers ce style télégraphique, Jacquine avait pu imaginer le désarroi de la vieille maison, la morne désespérance du fils, l'inquiétude de la mère. Mais ce qu'elle pouvait imaginer aussi, c'était la paix sereine revenue, l'air allégé soudain du parfum de l'Espagnole, l'emprise relâchée sur Lorrez de tous les sortilèges et de tous les charmes de l'artiste.

Anita partie, c'était, au fond, comme une lueur dans la nuit qui depuis dix mois habitait le cœur de Jacquine ! Mais Anita partie, c'était aussi le désespoir de Lorrez, et Jacquine était accourue à l'appel inconsciemment cruel de la mère qui réclamait le secours de son chaste amour dévoué contre l'amour pernicieux, avec un infini désir de consolation, de guérison, seulement.

Elle ne voulait pas s'avouer son incertain espoir tant que la douleur de Yan était en jeu. Mais elle ne pouvait se défendre contre la joie sourde qui la soulevait à l'idée de le voir enfin délivré du mauvais charme qui depuis des mois l'arrachait à sa vie spirituelle, le désaxait, l'amoindrissait.

Non, marraine avait tort de redouter et de pleurer. Anita partie, c'était la délivrance, délivrance qui, peut-être, torturerait l'homme, mais qui le rendrait plus grand et plus riche après l'épreuve. (à suivre)

**HIER, vous n'y songiez pas, AUJOURD'HUI, vous y pensez ; DEMAIN, vous signerez votre police d'assurance-vie.**

Consultez : **LA SUISSE Assurances-Vie, Lausanne**  
Agent général : **RENÉ ROULET, SION, et ses agents.**